Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 48 (1951)
Heft: 5

Rubrik: Échos de partout

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Conclusions

Nous ne voulons pas terminer ce rapport sans exprimer notre reconnaissance à nos inspecteurs régionaux des ruchers pour la souvent ingrate, mais importante besogne qu'ils accomplissent chaque année. La station fédérale de bactériologie du Liebefeld, section Apiculture, nous adresse régulièrement les doubles des rapports qu'elle envoie aux apiculteurs et nous facilite ainsi la tâche. Dès 1951, nous enverrons également au Liebefeld les doubles des rapports que nous adressons nous-mêmes aux apiculteurs. Nous pensons ainsi renseigner le service des maladies des abeilles du Liebefeld sur tous les travaux que nous faisons à l'Institut Galli-Valerio. Nos remerciements vont à M. le Dr O. Morgenthaler dont nous bénéficions de l'extrême bienveillance, au Département de l'intérieur, à M. le Dr A. Jaccottet, chef de service, ainsi qu'à M. le Dr G. Bouvier, directeur de l'Institut Galli-Valerio.

Dans tous ces services, nous trouvons sollicitude et compréhension, ce qui facilite notre travail dans la lutte contre les maladies des abeilles.

Morges, le 15 février 1951.

L'inspecteur cantonal des ruchers.

ECHOS DE PARTOUT

Un essaim... de Noël

Un aimable correspondant me communique l'intéressante observation que voici :

« Chaque année on recommande, à l'approche de la mauvaise saison, de mettre les abeilles bien au chaud avec de vieux habits, journaux, etc. Or, nos abeilles ne sont pas aussi douillettes qu'on le croit, preuve en est le fait suivant : A fin décembre 1950, un apiculteur qui travaille à la poste de Neuchâtel constatait, depuis sa fenêtre, qu'il y avait une masse noirâtre au milieu du marronnier voisin. S'approchant il vit, à son grand étonnement, que c'était un essaim de 3 kg. environ couvrant 7 beaux rayons. Mis en ruchette, cet essaim récolté en plein mois de décembre a admirablement bien hiverné. C'était le moment de le cueillir car il n'y avait plus trace de nourriture dans les rayons !

Quand les poires donnent du miel

Vient de comparaître devant le Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds un certain M. L. domicilié dans le canton de Vaud qui vendit sous le nom de « Miel du pays » une vague espèce de mielline de bas étage. L. avec son « puissin accin » du Gros de Vaud, après des explications peu convaincantes, se vit condamner, vu ses charges de famille et son repentir sincère, à un mois de prison avec sursis pendant cinq ans.

Un fait particulièrement... savoureux c'est que 200 kg. de cette marchandise ont pu être écoulés avant qu'une personne se rendît

compte du truquage. Bien plus, après qu'il eut été condamné L. reçu de nombreuses commandes qui restent dans l'attente de la prochaine miellée des poires !

La récolte 1950 en Autriche

Les apiculteurs autrichiens ont fait, l'année dernière, une récolte record ! Alors qu'en 1948 la production totale atteignait 700 000 kg. et en 1949 900 000 kg., elle a passé en 1950 à 3 500 000 kg. accusant ainsi une augmentation de plus de 400 %. C'est la plus belle récolte de miel d'après-guerre qui couvre, à elle seule, les besoins pour deux ans.

Le miel se vend, en moyenne, de 20 à 22 schilling le kg.

A quelle distance les faux-bourdons volent-ils ?

Sous la signature du Dr. Muller, l'organe autrichien de l'Association Sklenar, le *Bienenmuetterchen* rappelle les constatations du biologiste et apiculteur italien M. Alber. Celui-ci rapporta de sa station d'élevage chez lui, à 5 km. de distance, 10 faux-bourdons dont 9 retrouvèrent leur ruche. La répétition de l'expérience à 7 km. de distance donna le même résultat. A noter que le retour ne prit, pour les 7 km. que 15 minutes !

Des faux-bourdons, lâchés à 15 km. de leur colonie, mirent deux jours et plus à rentrer. Ils passèrent la nuit entre temps dans des colonies rencontrées en cours de route.

Lorsque M. Alber rapporta chez lui la colonie éleveuse de faux-bourdons contenant quelque 2000 faux-bourdons âgés, *tous* regagnèrent l'endroit où s'était trouvée leur ruche, à 5 km. de là.

La Belgique Apicole.

La longueur de la langue ne serait pas héréditaires !

Voici, rapporté par *l'Apicoltore d'Italia,* une intéressante expérience faite par la station de Tula en URSS :

Deux familles furent choisies. Les abeilles de l'une avaient la langue longue, celle de l'autre, la langue courte. On donna à chacune un rayon bâti où les reines pondirent comme de coutume. Puis l'on changea les cadres. Celui des abeilles à la langue longue fut donné aux abeilles à la langue courte et vice-versa.

Le résultat fut que dans la ruche dont les abeilles avaient la langue longue des œufs de la mère dont les filles avaient la langue courte donnèrent cependant des abeilles à langue longue. Réciproquement dans la seconde ruchée dont les abeilles avaient la langue courte les œufs de la reine dont les filles avaient la langue longue donnèrent des abeilles à la langue courte. Ce qui signifie qu'en changeant les conditions d'élevage l'on change les caractéristiques des abeilles.

P. ZIMMERMANN.